

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 octobre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER
- Excusé(s) : Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Vincent DEBES, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Serge OEHLER
- Absent(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF
- Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

N° CP/2017/418 - 31060 - Autres actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion
Proposition d'attribution d'une subvention pour l'année 2017
à deux associations pour le développement d'une plateforme
d'accueil et d'accompagnement de jeunes en rupture sociale

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve la mise en œuvre d'une plateforme d'accueil et d'accompagnement des jeunes en rupture sociale sur le département du Bas-Rhin par l'association l'Etage et la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg ;
- décide d'attribuer une subvention pour l'année 2017 à chacune de ces association, pour le financement de deux postes de travailleur social, l'un à l'association l'Etage et l'autre à la Mission Locale de Strasbourg, dans le cadre de la mise en place de la plateforme d'accueil commune pour les jeunes en situation de précarité :
 - . une subvention d'un montant de 52 312 € à l'association L'Etage ;
 - . une subvention d'un montant de 50 688 € à la mission locale de Strasbourg ;
- approuve les termes des projets de convention à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'association l'Etage d'une part et entre le Département du Bas-Rhin et la Mission Locale pour l'Emploi de Strasbourg d'autre part, jointes à la présente délibération ;
- autorise son président à signer ces conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171009-lmc1112546-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 13/10/17